



LYCEE PROFESSIONNEL Joseph-Marie JACQUARD

FICHE D'INSCRIPTION
CONCOURS D'ENTREE
En Formation d'aide-soignant(e)
Année 2012-2013

ETAT CIVIL

NOM : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Téléphone Fixe : Téléphone Portable Valide :

N° de sécurité sociale :

Célibataire Marié(e), vie maritale Divorcé(e)

Nombre d'enfants :

Véhicule : oui non

A remplir obligatoirement

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Lire impérativement la notice de renseignements sur la formation d'Aide-soignant, ci-jointe.

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité.

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Peuvent se présenter à cette épreuve :

- les candidats ayant été reçus à l'épreuve écrite
- les candidats répondant aux conditions de dispense de l'épreuve écrite (voir notice jointe) **doivent fournir les copies des diplômes obtenus** :

(Pour les diplômes étrangers, fournir attestation d'équivalence. A demander au CIEP , centre d'études pédagogiques, Service ENIC NARIC, 1 ave L. Journault 92310 SEVRES Tél :01.45.07.63.21)

Diplôme de Niveau IV :

(Cocher les cases)

- Baccalauréat français
- Baccalauréat étranger ou diplôme étranger permettant l'accès à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- Autres titres français de niveau IV – à préciser :

Diplôme de niveau V :

- BEP carrières sanitaires et Sociales
- BEPA Services aux personnes
- CAP petite Enfance
- Autres diplômes de niveau V du secteur sanitaire et social, à préciser :

Autres :

- Justificatif du suivi de la 1^{ère} année de formation Infirmière pour les étudiants non admis en 2^{ème} année de formation

SITUATION ACTUELLE

Emploi : CDD CDI

Nom et adresse de l'employeur :

Demandeur d'emploi : OUI NON

Autres :

Fait à : le
Signature du candidat



DOSSIER D'INSCRIPTION
AU CONCOURS D'ENTREE
EN FORMATION D'AIDE SOIGNANT(E)

A retourner avec les pièces suivantes, avant le 2 Février 2012
(Le cachet de la poste faisant foi)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE

	Rempli par l'école
■ La fiche d'inscription ci-jointe	<input type="checkbox"/>
■ Une copie de la carte d'identité recto, verso, <u>en cours de validité</u>	<input type="checkbox"/>
OU	
■ Une copie des papiers d'identité <u>en cours de validité</u>	<input type="checkbox"/>
■ Un curriculum vitae ou votre parcours scolaire	<input type="checkbox"/>
■ Une lettre de candidature manuscrite	<input type="checkbox"/>
■ 1 photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription	<input type="checkbox"/>
■ 4 enveloppes timbrées au tarif en vigueur	<input type="checkbox"/>
■ Une copie des diplômes - voir notice d'information ci-jointe	<input type="checkbox"/>
■ Une copie du livret de famille (sauf célibataire)	<input type="checkbox"/>



LYCEE PROFESSIONNEL Joseph-Marie JACQUARD

NOTE D'INFORMATION

Coordonnée du lycée de formation :

Lycée professionnel J.M. Jacquard
20-28 Rue Blanqui
BP 35
69921 OULLINS Cedex

Tél. : 04.78.51.01.70

Mail : dpassjacquard@ac-lyon.fr

Formatrices : Madame BUSSELOT

Secrétariat : Madame RONZON

Vous devez retourner le dossier **avant le 2 février 2012** (cachet de la poste faisant foi).

Un certificat médical d'aptitude au métier d'aide soignant délivré par un médecin agréé (liste ARS disponible au secrétariat ou sur Internet) **vous sera demandé pour l'entrée dans la formation** .

MODES DE FINANCEMENT

Les frais de scolarité : enseignement gratuit.

A la charge de l'élève la formation aux soins d'urgence et la tenue professionnelle

COUT DE FORMATION

Salariés :

- Congé individuel de Formation
- ou
- Employeur : démarches à effectuer auprès de l'employeur dès l'inscription à l'école

REMUNERATION

➤ Jeunes de moins de 26 ans suivis par une Mission Locale (C.F. I.)

→ Rémunération par les ASSEDIC

ou

→ Rémunération par le CNASEA (dossier via l'école après admission définitive)

➤ Personnes de plus de 26 ans demandeurs d'emploi indemnisés

→ ASSEDIC + éventuellement un co-financeur d'état (exemple : PLIE, Fonds Social d'aide à la formation...)

➤ Dispositif I.R.E. (Indemnité pour Reprise d'Etudes), Rémunération sur 10 mois

→ Demandeurs d'emploi justifiant d'une activité professionnelle de 2 ans au cours des 6 dernières années (au minimum à mi-temps)

→ Personnes en réinsertion professionnelle suivies par l'URACIFF (union régionale des Centres d'Information Féminins et de la Famille)

- qui n'ont pas travaillé pour des raisons familiales

- R.M.I.

→ Fonctionnaires

➤ **Bourses régionales** pour les élèves et étudiants en formations initiales sanitaires et sociales.